



## 3 CR CNA - Mercredi 21 Avril 2021

Présents.es		
<b>Dominique SAGARY</b> Président	<b>Jérôme POAS</b> Vice Président	<b>J.P. DUTHILLEUL</b> Vice Président
<b>Sophie CHABUT</b>	<b>Sandrine CROSNIER</b>	<b>Maud MATHIEU</b>
<b>Hélène PIERSON</b>	<b>Gérald FORTUIT</b>	<b>Didier GOMEZ</b>
<b>Alain LE BAIL</b>	<b>Olivier PARMENTIER</b>	<b>Patrice PRODHOMME</b>
<b>Jean Philippe VIALAT</b>	<b>Julien VANDERPLANCKE</b>	
Absents.es		
<b>Nicolas BILLARD</b>	<b>Jacques LEROY</b>	

### Ordre du Jour :

1. Accueil des membres (*D.SAGARY*)
2. Présentation points abordés dans les réunions avec les CRA (*JP DUTHILLEUL*)
3. Règlement Intérieur - Limite d'âge arbitres hors cadre (*D.SAGARY*)
4. Arbitres nationaux sur IM (*D.SAGARY*)
5. Recrutement officiels nationaux - objectifs2024 (*J.POAS*)
6. Intégration des Clubs "RAID" dans les Règlements Intérieurs 2022 des CRA et dans leurs modalités de pénalités et donc règlements ou coûts. (*D.SAGARY*)
7. L'arbitrage régional et le paratriathlon (*J.POAS*)
8. Travaux des Missions :
  - a. Fiches de poste Championnats de France des Clubs (*J.POAS*)
  - b. Suivi International - Coursus officiels (*J.VANDERPLANCKE*)
  - c. Suivi Jeunes Arbitres (*S.CHABUT*)
  - d. Site web CNA (*O.PARMENTIER*)
9. Questions diverses
  - a. Fusion AN / DT (*D.SAGARY*)
  - b. ....

Début de Réunion : 20 Heures 30

## **1. Accueil des membres :**

En ouverture de séance, le Président de la C.N.A. remercie les participants de leur présence. Il communique ensuite les informations et les orientations énoncées au Bureau Exécutif (BE) du 19 Mars auquel il a participé.

Les récentes prévisions signifiées par le CESO (Collectif des Évènements et Sports Outdoor) dont la F.F.TRI. fait parti avec de nombreuses autres fédérations sont, concernant la reprise des compétitions :

- pas de visibilité à moins de 3 semaines
- à priori 3 périodes "timées" de reprise : 15 Mai /15 Juin - 15 Juin / 15 Juillet - 15 Juillet / 30 Août
- encadrement sanitaire strict avec une jauge réduite de participants à moins de 200
- Aux questions de membres de la Commission :

Il n'y a pas de protocole COVID spécifique 2021 en cours d'élaboration. La FFTRI via la cellule de veille COVID attend la publication des recommandations du CESO. Néanmoins, le Secteur Fédéral de la Vie Sportive, avec les commissions, va prochainement mettre en place un groupe de travail pour les aménagements souhaitables pour les épreuves nationales de Juin sous réserve de leurs autorisations de fonctionnements qui dépendront certainement de la situation COVID de leur territoire.

## **2. Présentation points abordés dans les réunions avec les CRA :**

Comme évoqué lors de la précédente réunion de la C.N.A. du 03 Mars dernier, une réflexion collective est organisée en 3 réunions visio à thèmes avec les Présidents de Commissions Régionales d'Arbitrage.

La 1ère réunion se déroule le Mercredi 28 Avril . A ce jour 11 territoires ont confirmé leur présence. Une relance sera effectuée auprès des autres.

Ci après le lien du diaporama support à ces réunions qui seront animées par Jean Paul DUTHILLEUL et la mission "relation avec les CRA" :  
[https://docs.google.com/presentation/d/1BHxNbC9GyUHs27ZeSO1kZMa6E7Ec26cm/edit#slide=id.gcc56cdde16\\_0\\_50](https://docs.google.com/presentation/d/1BHxNbC9GyUHs27ZeSO1kZMa6E7Ec26cm/edit#slide=id.gcc56cdde16_0_50)

Chaque réunion fera l'objet d'un compte rendu dont les Ligues, CRA et membres CNA seront destinataires.

### **3. Règlement Intérieur - Limite d'Âge arbitres hors cadre :**

#### **3.1. Point de situation**

Le Règlement Intérieur (R.I) actuel de la Commission Nationale d'Arbitrage (C.N.A.) impose une limite d'âge d'activités dans l'Article 2.2.3 – Arbitres Nationaux Hors cadre .

« 2.2.3. Les Arbitres Nationaux hors-cadre

Sont considérés comme Arbitres Nationaux Hors-cadre, les arbitres atteints par la limite d'âge qui pourront continuer à officier au sein de leur Ligue ou des ligues voisines.

**Ceux-ci peuvent être amenés à effectuer ponctuellement des missions d'Arbitrage National jusqu'à leurs 65 ans révolus.**

Cette formulation entraîne l'arrêt de la possibilité d'arbitrer au national dès la date anniversaire des 65 ans . Cette limitation entraîne cette année la cessation d'activités en cours de saison de 2 arbitres nationaux hors cadre, alors que leur condition physique et leurs compétences répondent encore totalement à l'activité d'arbitres sur les épreuves nationales. De plus leurs renforts et leurs disponibilités permettaient également de compléter les équipes arbitrales sur plusieurs épreuves à label national.

#### **3.2. Décision de la CNA**

**La C.N.A. est favorable à la suppression de cette limite d'âge** et précise que dès 2022, il serait souhaitable d'établir des critères afin que ces arbitres "hors cadres" puissent officier à tous les postes des missions (motos, vélos, bateaux...)

Le Président de la CNA propose qu'une demande soit faite à la fédération pour émettre une dérogation exceptionnelle à cette limite d'âge pour cette année sportive 2021, en attente d'une refonte globale des contenus du R.I. dès 2022.

**La CNA donne son accord à l'unanimité**

### **4. Arbitres nationaux sur épreuves Iron Man :**

Monsieur Yves CORDIER, représentant de la société IRONMAN France et également Vice Président de la Fédération en charge du Haut Niveau a sollicité la CNA afin que TOUTES les épreuves IRONMAN se déroulant en France aient le même arbitre principal de niveau national nommé par la CNA.

Compte tenu que :

→ les Épreuves IRONMAN, même si elles sont reconnues d'être des courses de "masse" et de niveau international, ne sont répertoriées à ce jour comme épreuves nationales dans le Calendrier Nationale Fédéral,

→ une des priorités fédérales et de la CNA est de redonner de l'autonomie aux Ligues et aux CRA,

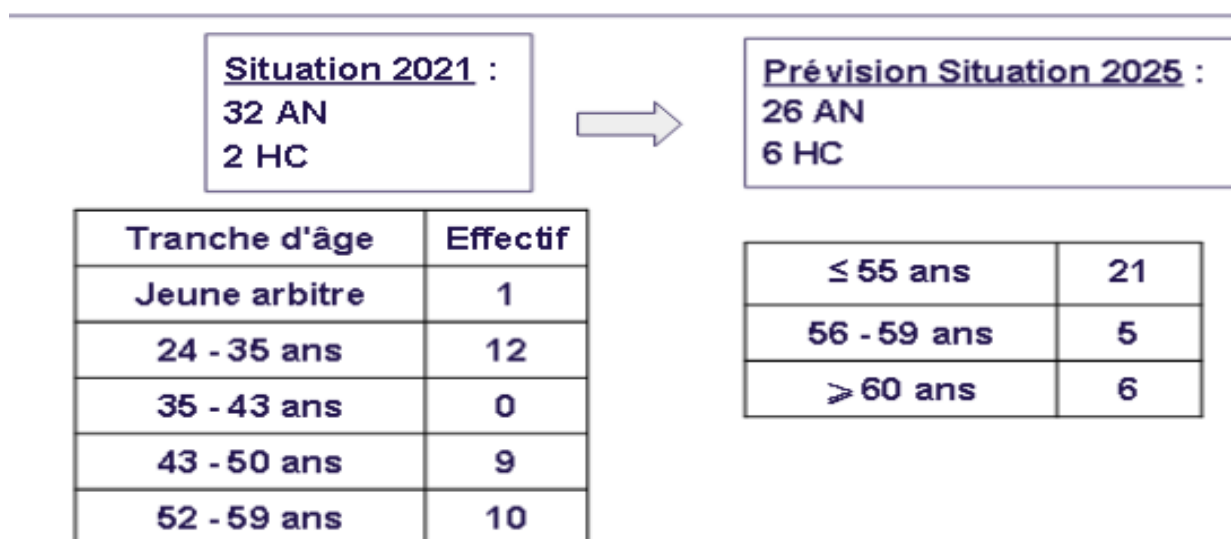
**La CNA se positionne défavorablement à ce fonctionnement, sauf demande spécifique émanant d'une CRA**, comme c'est le cas pour le 70.3 des Sables d'Olonne.

Pour cette demande particulière, la CNA accepte de proposer Monsieur Julien VANDERPLANCKE - Arbitre National 1 et Officiel international niveau 2 pour cette organisation se déroulant dans la Ligue des Pays de Loire.

Si éventuellement d'autres demandes de ce type émanent en cours de la saison sportive, la CNA autorise le coordinateur de l'Arbitrage National, Jérôme Poas, à faire appel à d'autres arbitres nationaux.

## 5. Recrutement officiels nationaux - objectifs 2024

### 5.1. Point de situation :



#### Situation 2021

16 DT (dont 1 recrue)

≥ 60 ans = 4

#### Remarque :

2 cumulent les fonctions d'AN et de DT

Actuellement,

→ les effectifs actuels d'arbitres nationaux et de de Délégués Techniques Nationaux sont juste suffisants pour répondre au fonctionnement actuel du calendrier national,

- l'activité d'arbitre nationale est limitée à l'âge de 60 ans, mais peut, si l'arbitre le souhaite, être prolongée pour quelques missions sur demandes de la CNA,
  - l'activité de Délégué Technique Fédéral n'est pas limitée par l'âge,
  - PARIS 2024 semble être l'objectif "final" de fin d'activité pour quelques arbitres nationaux
- Ces constats font penser qu'à l'horizon 2025, si l'on reste en l'état, les effectifs seront insuffisants.**

## **5.2. Décisions :**

**Sur ce sujet, la CNA valide, dès cette année, l'appel, à candidature , auprès des Ligues, d'arbitres pour accès au niveau national .**

## **6. Intégration des Clubs "RAID" dans les Règlements Intérieurs 2022 des CRA**

Monsieur Daniel BOISSIERE, chef du pôle fédéral "développement", nous fait part du souhait de la Commission Nationale "RAIDS" pour que les CRA prennent en compte les "référents" des Clubs Raids dans leur règlement intérieur au chapitre "quota d'arbitres" au même titre et modalités que l'arbitrage.

A ce jour, il existe 75 référents répartis dans les Clubs "raids" avec pour rôle d'instruire les dossiers des épreuves raids ( et swimrun éventuellement) pour les ligues en amont des préfectures

De plus 4 délégués techniques nationaux spécifiques "raids" et 2 réservistes interviennent sur les grandes épreuves nationales Raids (Championnats de France adulte et jeune)

**La CNA prend acte de cette demande qu'elle répertoriera auprès des Ligues et des C.R.A. en préconisant que ces règlements intérieurs répondent à un format fédéral "type" qui sera travaillé prochainement.**

## **7. L'arbitrage régional et le paratriathlon :**

Les résultats remarquables à l'international de l'équipe de France de paratriathlon peuvent laisser à penser que, probablement, la pratique du triathlon auprès des personnes atteintes de handicap se développera probablement.

Si aujourd'hui, les épreuves régionales sont et peuvent être amenées à accueillir des athlètes à handicap, hormis les règles de classification définies par la FFTRI pour répondre aux exigences du Code National de classification du Comité Paralympique et Sportif Français(CPSF), et quelques questions aux formations d'arbitrage, aucun autre écrit ne

semble édité au niveau fédéral sur les préconisations aux organisateurs et à l'arbitrage pour l'accueil de ce type d'athlète.

Madame Auriane LACAMPAGNE, arbitre nationale, classifcatrice internationale du paratriathlon souhaite faire évoluer cette situation.

**La CNA décide qu'un groupe de réflexion avec des membres de la Commission et Auriane se penche sur cette question.**

## **8. Travaux des Missions :**

### **8.1. Fiches de poste Championnats de France des Clubs (J.POAS)**

4 réunions par visio pour une équipe de 9.

Objectif : sur les circuits, équipe commune d'officiels (composée d'AN et de DT).

Le fonctionnement de World Triathlon sert de support à cette évolution.

Définition et dénomination des postes : délégué technique, délégué technique assistant, arbitre, officiels.

Réalisation de fiches de poste pour le délégué et son assistant, l'arbitre.

### **8.2. Suivi International - Coursus officiels (J.VANDERPLANCKE)**

Plusieurs réunions ont eu lieu au sujet du suivi international. Le calendrier a été refait en totalité et un budget a été calculé pour être validé par le BE.

Les déplacements internationaux sont pour le moment interdits par la FFTri pour les officiels internationaux, Dominique est en discussion à ce sujet pour permettre celles et ceux inscrits sur la liste des officiels de haut niveau de se déplacer.

Une fois les déplacements autorisés, nous pourrons enclencher le processus de candidature aux épreuves.

### **8.3. Suivi Jeunes Arbitres (S.CHABUT)**

Un recensement des jeunes auprès des présidents de toutes les ligues a été envoyé. Les réponses arrivent au compte-goutte (9 réponses). ( lien pour le recensement: <https://forms.gle/gm2b57i6iRhPi1F28>.)

Du fait de la situation sanitaire, le recrutement chez les jeunes a été compliqué.

3 jeunes AP régionaux (Charlelie Baudoux, Melissa Khichane, Ylva Rolland) ont postulé pour devenir arbitre sur des épreuves nationales. Nous envisageons d'aller les voir en situation d'AP.

Un contact a été pris au niveau de l'UNSS (sport scolaire). La rédaction d'une convention entre les 2 parties est en cours de rédaction et une réunion est prévue en septembre pour l'organisation de l'année scolaire.

#### 8.4. **Site web CNA** (O.PARMENTIER)

L'arbitrage a "deux endroits".

- Le premier sur le site fédéral (<https://www.fftri.com/simpliquer/devenir-arbitre/>) qui comporte quelques informations d'ordre général. Il y a néanmoins des photos à changer car anciennes chasubles. Ce site n'est modifiable que par la Fédération (pas la main dessus) donc modifications pas faciles et pas facile d'avoir de la réactivité.
- Le second "indépendant" (<https://arbitrage-fftri.com/>) qui est géré par nos soins et qui est beaucoup plus fourni. Le site est un ensemble de pages avec imbriqué des sites type "Google" assez compliqué à s'y retrouver mais nécessite un peu de familiarisation pour appliquer les modifications.

### 9. **Questions diverses**

#### 9.1. **Fusion AN / DT**

En tenant compte du test de fonctionnement réalisé cette année sur les Épreuves Nationales à circuits courts, le Président de la CNA rappelle l'objectif de fusionner "officiellement" les Arbitres Nationaux et Délégués Techniques Fédéraux dès 2022.

Le groupe de mission lié à cet objectif y travaillera prochainement et fera part de ses propositions lors d'une prochaine réunion de CNA.

Fin de Réunion : 23 Heures 15